

PRÉVENTION DE LA VIOLENCE EN MILIEU SCOLAIRE

*S*uite au plan de lutte gouvernemental contre la violence à l'école, annoncé dans le B.O.-n° 13 du 28 mars 1996, les textes d'application précisant les conditions de mise en œuvre de ces mesures paraissent dans l'encart publié dans ce numéro. En parallèle, le dossier d'actualité est consacré à la prévention de la violence en milieu scolaire. Eric Debarbieux, maître de conférences en sciences de l'éducation à l'université de Bordeaux II, fait le point sur ce phénomène qui, selon lui, n'est pas que crimes et délits. Le vrai problème est plutôt celui de "l'incivilité" qui désorganise actuellement le monde scolaire, créant une crise de sens et un sentiment d'insécurité. Par ailleurs, un article présente le réseau "GASPAR", une structure lilloise ayant pour vocation d'apporter une aide aux établissements confrontés aux phénomènes de violence.

Un conflit des civilités

Eric Debarbieux,
maître de conférences
en sciences de l'éducation
à l'université de Bordeaux II,
a dirigé une recherche sur la
violence en milieu scolaire
qui vient de donner lieu à
un rapport détaillé.

Bulletin officiel : *Quel était l'objectif de l'étude que vous avez menée ?*

Eric Debarbieux : Un des objectifs de la recherche était de mettre en place une base de données capable de mesurer l'évolution de la violence dans les années à venir. Il s'agissait de décrire et d'analyser ce qu'est la violence en milieu scolaire, en la situant dans un échantillon présentant des situations suffisamment variées pour permettre des comparaisons entre établissements. L'enquête, qui a nécessité plusieurs années de travail, s'est appuyée sur 15 000

questionnaires élèves et 500 questionnaires enseignants. Par ailleurs, plus de 450 entretiens individuels et collectifs ont été réalisés auprès de chefs d'établissement, d'équipes de vie scolaire, d'enseignants, de personnels ATOS et d'élèves de primaire, de collège et de lycée.

B.O. : Quel type de violence rencontre-t-on dans les établissements ?

E.D. : Le premier niveau de la violence, le plus dramatique sans doute, celui qui est repris par tous les médias, mais qui reste relativement exceptionnel dans les établissements français, est la violence pénalisable relevant des crimes et délits. Ce sont les vols, les extorsions, les coups et blessures, le trafic et l'usage de stupéfiants... Une autre catégorie, non pénalisable celle-là, concerne les "incivilités", c'est-à-dire ce qui est de l'ordre du bruit, du vandalisme, des injures. Il s'agit là d'un conflit des civilités qui va se jouer en termes de rapports entre des populations d'origines sociales différentes. Ce sont les codes élémentaires de la vie en société qui ne sont pas respectés et ces actes peuvent apparaître comme des menaces contre l'ordre établi. Cette forme de violence est grave et révélatrice d'une crise forte du lien social. C'est aussi celle qui est dominante en milieu scolaire et qui explique le malaise actuel bien plus que les violences brutales. Enfin, il y a le sentiment d'insécurité, ou plutôt le "sentiment de violence" qui résulte souvent des deux composantes précédentes. Cette insécurité est d'ailleurs souvent ressentie par des personnes qui n'ont pas été victimes de faits violents mais qui ont peur de l'être.

B.O. : Pourrait-on alors parler de violence imaginée ?

E.D. : Si l'on s'en tenait uniquement aux statistiques officielles nous pourrions être amenés à le penser en ce qui concerne les crimes et délits. En effet, l'école française n'est pas un coupe-gorge et la violence criminelle reste heureusement peu fréquente. Par exemple, en 1993, vingt-neuf élèves ont été blessés par armes à feu. À la même période, aux États-Unis, un adolescent sur dix déclare avoir tiré sur quelqu'un et 11% disent avoir été la cible de tirs. Si l'on rapportait ce pourcentage aux

plus de trois millions d'élèves français de collège on aboutirait à un total de 330 000 incidents. En revanche, les établissements français se trouvent confrontés à la petite délinquance et aux incivilités, une forme de violence plus diffuse, plus impalpable, mais qui dégrade la vie quotidienne, créant une crise de sens parfois dramatique et un sentiment d'insécurité qui n'est que rarement fantasmatique. Il faut prendre l'incivilité au sérieux.

B.O. : Selon vous, à quoi est dû ce phénomène ?

E.D. : La violence scolaire a toujours existé. Elle a été amplifiée par la montée massive du chômage et de l'exclusion et s'explique en partie par les mutations du modèle éducatif dans les sociétés libérales contemporaines. Notre enquête montre d'ailleurs l'importance de la corrélation entre exclusion sociale et violence scolaire.

B.O. : Avez-vous pu déterminer qui étaient les auteurs de violences en milieu scolaire ?

E.D. : L'enquête a montré que les auteurs identifiés de violences donnant lieu à des plaintes étaient en majorité des élèves de l'établissement : 63% des coups et blessures contre des élèves ou des adultes en milieu scolaire sont le fait d'élèves de l'intérieur. Ceci signifie que la représentation des "hordes barbares" qui déferlent sur l'école n'est pas fondée. Il ne faut donc pas faire des établissements des forteresses, mais plutôt aller vers une ouverture organisée. Je pense, en effet, que trop de fermeture pourrait précipiter la coupure sociale. L'étude révèle également que la violence est très sexuée et concerne surtout les garçons.

B.O. : Quelle est la situation à l'école primaire, au collège et au lycée ?

E.D. : Curieusement, le sentiment de violence est plus fort en primaire qu'en lycée et collège, mais il faut relativiser car une bagarre en cours de récréation peut être perçue par les uns comme une violence, par les autres comme un rite de socialisation. Il faut cependant signaler un fait nouveau : certains actes violents, notamment le racket et les incivilités, commencent à toucher l'école primaire. Et si le collège est plus directement confronté à la

●●● violence, on constate en revanche qu'en lycée tous les chiffres baissent. Par exemple, 36% des élèves de collèges pensent qu'il y a du racket dans leur établissement et 9% disent avoir été rackettés, alors qu'en lycée 19% estiment qu'il y a du racket et 3,5% disent avoir été rackettés. Cette situation est probablement due à la pression de la conformité, au fait qu'avec l'âge ils se construisent une identité autrement que par la violence. On peut aussi penser qu'une partie des éléments les plus durs a quitté le système éducatif.

B.O. : *La violence est-elle inégalement répartie dans les établissements scolaires ?*

E.D. : Oui, la réponse est sans appel, la violence est déterminée socialement. Plus le public est défavorisé, plus il est confronté au problème du chômage, plus il vit l'exclusion, plus les trois déterminants de la violence scolaire (violence pénale, incivilités, sentiment d'insécurité) sont forts. Ce qui montre bien que l'école a des difficultés à gérer l'exclusion sociale.

Mais attention, il ne faut pas pour autant "ethnicher" ce phénomène et considérer que les élèves d'origine étrangère ou d'origine sociale défavorisée sont systématiquement plus violents que les autres.

B.O. : *Cela signifie-t-il que la violence est une fatalité et que les établissements situés dans des zones défavorisées ne peuvent que subir cette situation ?*

E.D. : La violence en milieu scolaire n'est pas une fatalité. Certes, le poids des déterminismes sociaux est lourd, mais il n'en reste pas moins vrai que l'enquête donne des raisons d'espérer. Elle montre que certains établissements défavorisés échappent à ces logiques : ce sont des établissements à faible effectif qui comptent moins de 500 élèves, où les enseignants sont soudés et motivés, où la "loi" est clairement identifiée et où l'équipe de direction est très présente et ne s'enferme pas dans les tâches administratives. A contrario, dans les établissements qui s'en sortent le plus mal, les équipes sont généralement enfermées dans leurs conflits d'adultes, les élèves n'identifient pas toujours le bureau du principal qu'ils considèrent comme

un lieu vide et le désordre quotidien n'est pas régulé. Il y a alors perte de confiance dans les capacités de l'organisation à instituer l'ordre.

B.O. : *À l'issue de cette recherche, que préconisez-vous dans votre rapport ?*

E.D. : Même si la violence rencontrée en milieu scolaire n'est que rarement une violence pénalisable, il ne faut surtout pas ignorer cette montée des incivilités et le profond malaise ressenti aussi bien par les enseignants que les élèves. C'est pourquoi, cette enquête livre quelques recommandations, bien qu'il n'y ait pas de formule miracle pour résorber ce phénomène.

Des mesures de bon sens sont à prendre en compte comme une architecture scolaire adaptée, un flottage intelligent, une meilleure liaison avec la justice et la police, une pénalisation des délits. La fin du "pas de vagues" semble avoir sonné, encourageant les chefs d'établissement à ne pas étouffer les affaires. Il faut aussi aller encore davantage dans le sens d'un allègement des effectifs des établissements défavorisés. Quant à l'attribution des moyens par le classement "sensible", il pourrait se faire sur des critères sociologiquement plus précis que l'incident ou le fait-divers, par exemple l'indice de précarité scolaire calculé par la DEP. Ce n'est pas parce qu'un fait brutal s'est produit qu'un établissement est violent, ce n'est pas non plus parce que rien ne s'est produit qu'il ne faut rien faire.

Je pense qu'il conviendrait également de redéfinir la fonction du chef d'établissement qui est en passe de devenir un bouc émissaire, alors que seule une mobilisation collective peut régler le problème. Il devient nécessaire de le décharger au maximum des tâches administratives au profit des tâches d'animation d'équipes. Il faudrait aussi renforcer la formation des équipes de direction à l'animation des ressources humaines et affiner encore le recrutement sur poste à profil... Mais une question reste en suspens : comment répondre concrètement à la profonde crise de sens vécue par les acteurs du système ?

Propos recueillis par
Marie-Hélène TRICHARD